



PLOMB - RECYCLAGE ENCADRANT

CONSTRUCTION

FORMATION PLOMB - RECYCLAGE ENCADRANT

POUR LA FORMATION ENCADRANT

RÉFÉRENCE : PS02020

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 16.09.2026)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Plomb - Recyclage encadrant** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Plomb - Recyclage encadrant** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Plomb - Recyclage encadrant** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Plomb - Recyclage encadrant** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Personnel d'encadrement, responsables de chantier, conducteurs de travaux, chargés d'affaires, maîtres d'œuvre et toute personne amenée à préparer, organiser ou superviser des travaux susceptibles d'exposer les travailleurs au plomb.

Prérequis

Avoir suivi dans les 3 ans une formation initiale à la prévention du risque plomb de niveau encadrant.

Objectifs du stage

La formation **PLOMB RECYCLAGE ENCADRANT** a pour objectifs d' :

- Actualiser ses connaissances sur les risques liés à l'exposition au plomb et la réglementation applicable.
- Identifier et évaluer les situations de travail susceptibles d'exposer les travailleurs au plomb.
- Exploiter les informations issues des diagnostics et repérages disponibles.
- Définir les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés aux travaux réalisés.
- Organiser et superviser une intervention en présence de plomb.
- Adapter les modes opératoires et les consignes de sécurité aux situations rencontrées.
- Réagir efficacement en cas d'incident ou de situation dégradée.

Durée

1 jour

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :
Formation dispensée par un formateur certifié et spécialisé

CONTENU DU PROGRAMME

Le plomb étant un agent CMR (cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction), la formation au risque plomb est obligatoire (**article R4412-87 du Code du travail**) pour les opérateurs susceptibles d'être exposés à cet agent chimique. Elle peut être délivrée par toute personne compétente désignée par l'employeur ou par un organisme de formation certifié ou non.

La formation **PLOMB - PREVENTION DES RISQUES ENCADRANT** vous permettra de maîtriser et d'appliquer les 3 objectifs majeurs de cette réglementation à savoir :

- ▶ Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- ▶ Organiser la prévention et la gestion du risque de la conception à la réalisation de l'opération.
- ▶ Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, applicables par les intervenants de chantier.
- ▶ Identifier les sources du risque plomb.
- ▶ Être capable d'organiser la prévention et la gestion du risque plomb.
- ▶ Être capable de déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et de la technique opératoire retenue.

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION RECYCLAGE DES ENCADRANTS

1. RETOUR D'EXPÉRIENCE ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES

- 2.
3. **Évaluation des connaissances et retour d'expérience**
- 4.
5. Test de positionnement.

- ▶ Retour sur les situations rencontrées depuis la formation initiale.
- ▶ Identification des difficultés rencontrées sur les chantiers.
- ▶ Analyse des pratiques professionnelles.

Rappel des risques liés au plomb

- ▶ Caractéristiques et propriétés du plomb.
- ▶ Principales sources de plomb dans le bâtiment.
- ▶ Voies de pénétration dans l'organisme.
- ▶ Effets du plomb sur la santé.
- ▶ Risques liés aux poussières et fumées de plomb.
- ▶ Importance des règles d'hygiène individuelle et collective.

ACTUALISATION RÉGLEMENTAIRE ET RESPONSABILITÉS DE L'ENCADREMENT

- ▶ Actualisation des principales dispositions réglementaires applicables.
- ▶ Obligations de l'employeur en matière d'évaluation et de prévention du risque chimique.
- ▶ Principes de prévention applicables aux agents chimiques dangereux et CMR.
- ▶ Valeurs limites d'exposition professionnelle.
- ▶ Contrôle de l'exposition des travailleurs.
- ▶ Suivi individuel des travailleurs exposés.
- ▶ Information et formation des salariés.
- ▶ Responsabilités et rôle du personnel d'encadrement.

IDENTIFIER ET ÉVALUER LE RISQUE PLOMB AVANT LES TRAVAUX

- ▶ Identification des matériaux et revêtements susceptibles de contenir du plomb.
- ▶ Lecture et exploitation des diagnostics et repérages disponibles.
- ▶ CREP et documents utiles à la préparation des travaux.
- ▶ Identification des tâches susceptibles de générer des poussières ou fumées contenant du plomb.

dans les risques professionnels liés au Plomb et l'Amiante fixés par l'Assurance maladie et l'INRS. Analyse de cas concrets et d'exposés.
Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.
Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :
Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.
Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :
Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

**Parler à un conseiller
formation**

☎ 01.47.23.79.72

- Analyse des procédés et modes opératoires.
- Évaluation du niveau de risque selon les travaux réalisés.
- Prise en compte des résultats de mesures et prélèvements.

Exercice pratique : analyse d'un dossier chantier et identification des situations présentant un risque d'exposition au plomb.

DÉFINIR LES MOYENS DE PRÉVENTION ADAPTÉS

- Principes de réduction des émissions à la source.
- Choix des techniques et procédés les moins émissifs.
- Organisation et balisage de la zone d'intervention.
- Moyens de protection collective.
- Aspiration à la source et captage des poussières.
- Nettoyage et maintien en état de propreté des zones de travail.
- Choix des équipements de protection individuelle.
- Protection respiratoire adaptée au niveau de risque.
- Procédures d'habillage et de déshabillage.
- Mesures d'hygiène et prévention de la contamination.

ORGANISER ET SUPERVISER UN CHANTIER AVEC RISQUE PLOMB

- Préparation de l'intervention.
- Organisation des différentes phases de travaux.
- Définition des zones de travail et des circulations.
- Organisation des flux de personnel, matériels et déchets.
- Consignes à transmettre aux opérateurs.
- Surveillance du respect des mesures de prévention.
- Contrôles pendant et après les travaux.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de situation dégradée.
- Gestion, conditionnement, stockage et évacuation des déchets contenant du plomb.

ACTUALISER ET ADAPTER LE MODE OPÉRATOIRE

À partir d'une situation de chantier :

- Identifier les travaux et les risques associés.
- Déterminer les techniques d'intervention adaptées.
- Définir les mesures de prévention.
- Choisir les EPC et EPI nécessaires.
- Définir les procédures d'hygiène et de décontamination.
- Organiser la gestion des déchets.
- Déterminer les consignes à transmettre aux intervenants.
- Adapter le mode opératoire aux conditions réelles du chantier.

FIN DE FORMATION

- Conclusions.
- Test de niveau et correction.
- Évaluation qualitative.
- Validation des acquis.
- Remise de l'attestation de formation.
- Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Plomb - Recyclage encadrant**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Plomb - Recyclage encadrant** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation.

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ [opco.ep](https://opco.ep.fr) pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ [atlas](https://atlas.opco.fr) pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ [fif.pl](https://fif.pl.fr) pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ [afdas](https://afdas.fr) pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Formation **Plomb - Recyclage encadrant** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation **STAGE'UP**

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

